



**Service d'Incendie et de Secours du Département  
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines du SDMIS  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 23 avril 2025,

**N/ Réf. : 2025-19**

**Objet : Demande de production du document de désignation du COS pour l'année 2025**

Monsieur le DRH,

À la suite des récentes nominations, la situation est désormais clarifiée pour l'année 2025 en ce qui concerne la composition des effectifs.

Dans la continuité du document établi en date du 15 juillet 2022 concernant la désignation du Commandant des Opérations de Secours (COS) en corrélation avec le tableau des adjudants, nous vous saurions gré de bien vouloir produire et/ou nous communiquer une version actualisée de ce document pour l'année 2025.

Ce tableau constitue un outil essentiel pour assurer la transparence et la cohérence dans l'organisation opérationnelle des interventions, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer avec équité l'agent devant assurer le Commandement des Opérations de Secours (COS).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le DRH, l'expression de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Karim KHAZAZ

Le délégué départemental

Franck CHENAL